

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

COMMUNE
D'ENSUES-LA-REDONNE

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le 17/04/2026
ID : 013-211300330-20260417-2026_28_CM-DE

8- DOMA

INES DE COMPETENCES PAR THE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2026-28-CM

SEANCE DU VINGT ET UN AVRIL DEUX MILLE VINGT SIX

Début de séance à 18h35.

PRESENTS :

Mesdames, Sophie BILLECI, Laetitia CLEMENT-ORTUNO, Modesty DECKERS, Karen DOSSETTO, Hélène FRANCESCHI, Catherine KERVAJAN, Aurélie POTIER DORCHY, Fabienne REMANT-DOLE, Valérie SALLES, Hélène VARRE, Louise VINCENZI.

Messieurs, Michel ILLAC, Jean-Pierre BENNATI, Maxime BERTO, Alain CASTEL, Constant COUTSOURAS, Philippe ERRERO, Robert FHAL, Christophe GLORIAN, John LANNE, Jean-Paul MAYOT, Yannik MOREL, Eric OLIVE, Jean-Michel OLIVE, Roger PURROY, Marcel TURCHIULI.

ABSENTS EXCUSES :

- *Madame Maryline BRU est absente et s'excuse, elle donne son pouvoir à Sophie BILLECI.*
- *Madame Sylvie ASENJO VANUCCINI*
- *Monsieur Ozkan KIZILDAG*

PRESIDENT DE SEANCE :

Monsieur Michel ILLAC, maire.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Jean-Pierre BENNATI a été nommé à l'unanimité, secrétaire de séance.

En exercice : 29

Présents : 26

Votants : 27

→ *L'ordre du jour s'est achevé à 20h35.*

Objet : Subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'Aide à la transition écologique, économies d'énergie – Travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires communaux

Madame CLEMENT-ORTUNO rapporte :

La Commune d'Ensuès-la-Redonne souhaite améliorer le confort thermique des élèves, des enseignants et du personnel communal, surtout pendant les périodes de fortes chaleurs estivales. Elle souhaite également se conformer aux obligations du décret tertiaire issu de la loi ELAN, qui impose aux bâtiments à usage tertiaire de réduire progressivement leur consommation d'énergie finale. Les objectifs fixés sont de -40 % d'ici 2030, -50 % d'ici 2040 et de -60 % d'ici 2050.

Pour préparer ce programme de rénovation énergétique, la commune a bénéficié de l'accompagnement de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de la Métropole Aix-Marseille-Provence. L'ALEC a réalisé des audits énergétiques approfondis qui ont permis d'identifier les postes de consommation les plus importants et les principales déperditions thermiques des bâtiments scolaires. Sur cette base, un bureau d'études spécialisé a élaboré un plan opérationnel de travaux, cohérent avec les capacités financières de la commune et respectant les échéances réglementaires du décret tertiaire.

Le programme de travaux concerne l'école primaire et élémentaire.

Pour l'école élémentaire, il est prévu l'isolation des toitures du réfectoire et de la salle polyvalente et des combles, le remplacement de toutes les menuiseries et de la verrière du hall. Le remplacement des portes métalliques extérieures, l'installation de stores extérieurs. Pour un coût maximal de 239 000€ HT.

Pour l'école maternelle, les interventions ciblent l'installation d'unités intérieures raccordées sur le groupe d'eau glacée existant, le remplacement des menuiseries et de la verrière de la salle de jeu, l'installation de stores extérieurs, ainsi que l'optimisation de la ventilation par un by-pass des CTA existantes et la régulation des hottes. Ces travaux permettront de réduire les déperditions thermiques, d'améliorer le confort estival et de limiter les consommations d'énergie finale. Pour un coût maximal de 156 000€ HT.

Le coût global estimatif de ce programme s'élève à 395 000 € HT, soit 474 000 € TTC. Pour accompagner financièrement ces travaux, la Commune d'Ensuès-la-Redonne sollicite une subvention auprès du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône. Cette aide permettra de réaliser ces interventions structurantes, de réduire durablement les consommations d'énergie, d'améliorer les conditions d'accueil et de travail dans les écoles, et de poursuivre la politique volontariste de transition écologique de la commune.

Vu la Loi de Finances 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Budget communal

Considérant le plan de financement prévisionnel ci-après détaillé :

Projets communaux	Dépenses Prévisionnelles (HT)	Recettes prévisionnelles		
		Partenaires Financiers	Montant	Taux
Aide à la transition écologique - Economies d'énergie -	395 000 €HT	CD 13 – AIDE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE 2026	237 000 € HT	60,00%
Travaux de réhabilitation après études		Autofinancement	158 000 € HT	40,00%
TOTAL	395 000 €HT	TOTAL	395 000€HT	100,00%

Oui le présent rapport et après en avoir débattu, le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Département des Bouches du Rhône au titre du dispositif « Aide à la transition écologique, économies d'énergie » une subvention de 237 000€ HT

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs aux travaux de rénovation énergétique des écoles.

Le président de séance :

Le Maire

Michel ILLAC

Le secrétaire de séance :

Jean-Pierre BENNATI

